
3 1761 08164770 3

Arthur DE GANNIERS

LES

ILES SAMOA

OU DES NAVIGATEURS

LE CONFLIT ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

ET

LA NOUVELLE CONFÉRENCE DE BERLIN

Prix : 1 fr. 25

PARIS
CHARLES BAYLE, ÉDITEUR
16, RUE DE L'ABBAYE, 16

1889

LES

ILES SAMOA

OU DES NAVIGATEURS

Arthur DE GANNIERS

LES

ILES SAMOA

OU DES NAVIGATEURS

LE CONFLIT ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

ET

LA NOUVELLE CONFÉRENCE DE BERLIN

Prix : 1 fr. 25

PARIS

CHARLES BAYLE, ÉDITEUR

16, RUE DE L'ABBAYE, 16

1889


LIBRARY
JAN 12 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

LES ILES SAMOA

LE CONFLIT ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

ET LA CONFÉRENCE DE BERLIN

De toutes les épidémies qui énervent, à l'heure présente, les nations de notre vieux continent, — et il faudra ajouter désormais : du nouveau monde, — aucune ne sévit avec l'intensité de celle que l'on a surnommée la fièvre de l'expansion coloniale. Les efforts simultanés de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Portugal, de la Belgique, pour se créer au Congo une situation prépondérante, ont donné lieu naguère à une effervescence politique qui n'est point calmée encore. Les agissements de l'Allemagne à Zanzibar, ses velléités de colonisation au Maroc, aux Carolines, aux îles Marshall, à la Nouvelle-Guinée, sont de l'histoire courante. Si nous parlons de notre pays, la Tunisie, le Tonkin et Madagascar nous donnent la preuve que, nous aussi, nous songeons aux régions lointaines. Quant à l'Italie, elle a jeté son dévolu sur l'Abyssinie ; mais là les

[1] Documents consultés : *En Océanie*, par Aylic Marin, Paris, Ch. Bayle, 1889. — *Rapport* du commandant Parrayon, capitaine de frégate, commandant le croiseur le *Dayot*, sur les Iles-sous-le-Vent, ms. — *Rapport* sur les iles Samoa, adressé à la Chambre de commerce de l'ile Maurice, par un Anglais habitant les iles Fidji. — *Revue militaire de l'étranger*, 1885. — *Livre blanc* allemand, 1886-89. — *Blue book*, 1888-89. — *Histoire des flottes militaires*, par Chabaud-Arnault, capitaine de frégate de réserve. Paris, Berger-Levrault, 1889. — Collection du *Sydney Morning Herald*. — *Moniteur des Consulats*. — *Revue de géographie*. — *Bulletin de la Société de géographie*. — *Revue maritime et coloniale*, 1872-1888. — *Rivista marittima italiana*, février 1888. — *Kœlnische Zeitung*. — *Deutsche Kolonial-Zeitung*. — Docteur Petermann's *Mittheilungen*. — *Aide-mémoire de l'officier de marine en* 1888. — Martens, *Recueil général de traités* et continuation de Martens. — *Annual register*, London. — Appleton's *Annual Cyclopædia*, New-York. — *Militær-Zeitung*. — Gazette de Woss. — *Weser-Zeitung*.

événements de Dogali et de Saâti ont failli faire tourner l'événement au tragique.

Et il est singulier de constater que, dans cette course au clocher au delà des mers et des régions européennes, les peuples qui se montrent les plus ardents à la conquête, les plus âpres dans leurs convoitises, sont ceux qui, nés d'hier, sembleraient devoir marcher à pas plus timides dans cette voie incertaine.

Nous avons dit naguère qu'il était la plupart du temps facile de retrouver, dans les conquêtes passagères ou durables, effectuées depuis divers siècles, au delà ou en deçà de l'équateur, par les nations européennes, les caractères divers inhérents à chacun de ces peuples. La France n'a jamais déployé son drapeau que pour la défense d'une idée généreuse; le Portugal et l'Espagne de même. Si, pour ces deux derniers pays, la conquête du nouveau monde devint l'occasion d'excès de pouvoir de tout genre, de véritables crimes de droit commun perpétrés au nom du christianisme, de la morale et de la vérité, il n'en est pas moins vrai que le « voyage aux Amériques » fut considéré par les contemporains de Colomb, de Pizarre et de Cortez, plutôt comme une croisade que comme une entreprise commerciale et lucrative.

En ce qui nous concerne, le monde n'ignore pas, bien qu'il le nie souvent, que nous avons toujours versé notre sang, jeté notre argent à pleines mains pour le triomphe des idées de civilisation dont la France a été, de tous temps, la grande promotrice, le défenseur, le propagateur désintéressé. Les noms de Dupleix et de La Bourdonnais aux Indes, celui de Montcalm au Canada, seront toujours considérés dans ces contrées bien plutôt comme ceux de bienfaiteurs que de conquérants.

Il est inutile de dire que les Allemands diffèrent totalement de nous sous le rapport que nous venons d'envisager. Tout autres sont leurs procédés, bien différentes leurs aspirations. Ils traitent volontiers d'écervelés des gens qui se battent pour autre chose que le profit, et leur sens pratique dépasse de beaucoup, dans cette voie, celui des Anglais, avec une pointe de rudesse, de grossièreté, qui est le propre de la race germanique.

Personne n'ignore la part occulte prise par les Allemands, au lendemain de la guerre de 1870, à l'insurrection qui se déchaîna contre nous en Algérie. Ils avaient espéré, semble-t-il, faire surgir là des complications à l'ombre desquelles ils se fussent introduits furtivement dans le nord de l'Afrique: une fois le pied posé dans la Méditerranée, bien hardi eût été, pensaient-ils, qui eût voulu les en évincer. Les efforts tentés plus tard pour s'emparer des îles Chafarines, à l'embouchure de la Moulouya; la tentative odieuse opérée sur les Caro-

lines, il y a quatre ans; les massacres, à Camarones, d'indigènes inoffensifs; les affaires des îles Marshall, et actuellement celles de Samoa, démontrent qu'en fait de conquêtes coloniales, les Allemands agissent en véritables pirates bien plutôt qu'en peuples civilisés. Cela ne saurait nous étonner de leur part.

Le nouvel incident diplomatique que vient de susciter l'ambition allemande à propos de l'archipel des Samoa pourrait être plus gros de conséquences qu'il n'en a l'air. Ici, les hommes d'État de Berlin n'ont plus affaire à des Espagnols, violents sans doute, criant beaucoup, mais bons enfants au fond. L'affaire des Carolines fut réglée en quelques jours, parce que le tempérament espagnol n'eût pas toléré de longues tergiversations. Mais ici, en face du prince de Bismarck se dresse le peuple yankee, c'est-à-dire une race qui, en fait de patience, d'habileté diplomatique et tout à la fois d'audace, est une des mieux douées de l'univers. Il est donc intéressant de surveiller de près un événement dont la solution peut être pacifique, mais qui pourrait aussi bien amener entre l'Europe et le nouveau monde un sanglant conflit.

C'est vers 1878 que le gouvernement allemand pensa d'une façon sérieuse, tenace, aux îles Samoa, qu'il songea à y établir un protectorat réel, et, s'il était possible, à s'en emparer complètement. Voyons d'abord ce que sont ces îles; nous étudierons ensuite pour quelles raisons l'Allemagne a jeté son dévolu sur elles et de quelle façon s'est produit le différend qui met, à l'heure actuelle, aux prises avec les États-Unis le jeune empire germanique.

I

L'archipel des îles Samoa — ou Hamoa — appelé d'abord des Navigateurs par Bougainville, qui le découvrit en 1768, s'étend dans l'océan pacifique entre les 13e et 15e degrés de latitude sud, le 170e et le 173e degrés de longitude est du méridien de Paris.

Il comprend quatre îles principales qui sont, en partant de l'ouest : Savaï, Oupolou, Toutouïla, Manoua et douze îles inférieures, Manono, Apolima, Fanuatapou et Nounoutele, etc., spécialement connues sous le nom d'îles des pêcheurs, Ofou, Olosenga et les îles Rosel.

L'île Savaï, la plus importante comme étendue, affecte la forme d'un losange dont les deux diamètres mesurent respectivement 75 kilomètres sur 50 en nombres ronds. Oupolou a 60 kilomètres sur 20; quant aux autres, elles sont beaucoup moins étendues.

La Pérouse, qui visita les îles Samoa dans le courant de 1787,

débarqua à l'île Manono le 7 décembre, fit quelques échanges avec les indigènes, et reconnut bientôt que ces insulaires « étaient comme tous ceux des mers du Sud, de la plus insigne mauvaise foi dans leurs transactions. » Sans doute, le meurtre du capitaine de Langle, qui eut lieu quatre jours après dans une petite anse appelée depuis « Baie du massacre », ne fut pas sans influence sur cette appréciation.

La surface des îles Samoa, écrivait en janvier 1879, à la Chambre de commerce de l'île Maurice, un Anglais des îles Fidji, s'élève doucement en plaines inclinées ou en pentes agréables jusqu'au sommet des montagnes de l'intérieur. Ces plaines sont coupées par des ravins profonds au fond desquels circulent des ruisseaux ou des rivières. L'élévation des montagnes est d'environ 7 à 800 mètres; les pluies tombent abondamment sur tout le groupe d'îles, mais le sol est très poreux et l'humidité disparaît rapidement; c'est par suite de cette circonstance que l'eau apparente est rare en quelques endroits; cependant, en la plupart des points, on la trouve en abondance, et fort pure, à quelques centimètres du sol. De plus, il existe dans les montagnes des traces de nombreux cratères où l'eau séjourne en quantité considérable. Le terrain est bien boisé depuis la mer jusqu'au sommet des montagnes; parmi les essences ligneuses, certaines sont d'excellente qualité et peuvent être employées soit pour la charpenterie, soit pour la construction et la mâture des navires. La nature tropicale, écrivait encore il y a quelques jours un autre voyageur, M. Aylic Marin, se plaît à étaler, aux Samoa, toutes ses splendeurs. « Je fus enthousiasmé à la vue de leurs montagnes se dressant devant moi couvertes d'une végétation vierge, sous les joyeux rayons du soleil levant. Il semble que l'homme ne puisse pas être malheureux sur cette terre radieuse, et la légende des Mahoris, qui en fait le berceau de la race polynésienne, l'Eden de ses demi-dieux et de leurs belles compagnes, me revenait à la pensée, dans toute la fraîcheur de son expression naïve. L'île de Toutouila est une forêt qui embaume l'Océan. »

Le port d'Apia, capitale de l'île d'Oupolou et centre politique de l'Archipel, s'étend tout autour d'une baie orientée vers le nord, affectant la forme d'un croissant dont les deux cornes sont constituées par deux presqu'îles. L'une, longue et étroite, terminée par le cap Moulinou, occupe la partie occidentale de l'échancrure; l'autre, orientée à l'est, finit à la pointe Matantou. Dans la presqu'île Moulinou a été bâti le quartier allemand, habité par environ deux cents individus; là se trouvent le consulat, les docks, les factoreries, les établissements agricoles et le cimetière. Matantou est occupé par les Américains, et au centre de la baie s'élèvent le consulat

anglais, l'église catholique et divers établissements français.

La baie, d'une profondeur de 8 à 9 mètres, est entourée sur une étendue d'un demi-kilomètre à 1 kilomètre et demi, d'un large banc de corail qui, à marée basse, demeure presque à découvert. Apia est une bourgade cosmopolite dont les éléments hétérogènes font un ensemble aussi varié que possible, contraste de civilisation et de barbarie intéressant à étudier. A côté des boutiques des marchands européens, s'élèvent les huttes de l'ancien village canaque, que leurs propriétaires n'ont pas voulu abandonner. « Le panorama que l'on découvre de la rade est absolument différent de celui de Manoua; le regard s'étonne des larges perspectives de l'île d'Oupolou, couverte de plaines fertiles, qu'une éminence unique, le mont de la Mission, sépare en parties à peu près égales. Les chaînes élevées du centre de l'île s'estompent en masses bleuâtres à l'horizon, au dernier plan du tableau, tandis qu'au premier, sur le rivage, les maisonnettes de la colonie se détachent nettement sous le soleil. »

Le climat des îles Samoa est généralement sain, cependant les fièvres n'y sont point inconnues. Les saisons sèches et humides s'y succèdent d'une façon inverse de ce que nous voyons en Europe, l'hiver commençant là-bas quand se font sentir ici les premières chaleurs de l'été. La température, bien que généralement élevée, a une régularité qui ne la rend point insalubre : point de sauts brusques ni vers le chaud ni vers le froid. Pendant la saison humide les vents du nord prévalent, et les vents du sud pendant la sécheresse.

L'archipel des Samoa, d'origine volcanique ainsi que l'indiquent les cratères dont nous avons parlé, présente un sol d'une fertilité remarquable, malgré les pierres nombreuses semées à tel point dans le sol, qu'elles rendent pour ainsi dire impossibles les opérations du labour. Pour cette raison, les travaux agricoles y coûteront toujours plus cher que dans des terrains où le défrichement est facile, où la charrue peut passer partout sans accidents. Actuellement et bien que la qualité du sol, comme le climat, se prête à la culture de tous les produits obtenus sous les tropiques, les seules plantes en faveur sont le cocotier et le cotonnier.

Le cocotier des îles Samoa a un rendement considérable surtout lorsqu'il est isolé ou du moins qu'il a autour de lui suffisamment d'air et d'espace. Les plantations sont faites dans des herbages où l'on fait paître les troupeaux tous les six ans; la fumure qu'amène le séjour des animaux contribue puissamment à l'amélioration de la récolte.

La canne à sucre est également cultivée aux Samoa, mais cette

plante est généralement mangée au naturel ou tout au plus bouillie pour sucrer le gâteau que préparent les indigènes avec le *Piper methysticum;* avec la feuille, convenablement desséchée, ils recouvrent leurs *cases* ou maisons. La culture de la canne à sucre est l'objet de soins particuliers de la part des Samoans, qui, pour mieux s'y adonner sans doute, font leurs plantations toujours dans le voisinage des habitations; on choisit, en outre, les sols les plus riches et ceux où l'eau se rencontre à une petite profondeur. Les cannes, une fois arrivées à maturité, sont recueillies et vendues contre argent, ou échangées pour des objets en nature. La canne s'offre également en présent entre parents et amis, c'est un cadeau fort estimé.

Grâce à la fertilité du sol, à la douceur du climat, la canne à sucre des îles Samoa atteint des proportions gigantesques; les tailles moyennes ne sont pas inférieures à 6 mètres, le diamètre est de 4 à 5 centimètres. On compte deux variétés, l'espèce ordinaire semblable à celle de l'île de la Réunion; la canne verte, qui est une spécialité de l'archipel, croyons-nous.

Le café est également cultivé, en petite quantité et à titre d'essai. Bien que jusqu'ici les résultats n'aient pas été très satisfaisants, il y a tout lieu de supposer qu'une culture mieux appropriée aux conditions climatériques du pays deviendrait certainement rémunératrice. Il faudrait d'abord trouver l'altitude convenant le mieux au caféier; c'est là un point important dont la connaissance demande du temps et des tâtonnements.

Le cotonnier est, comme nous l'avons dit, la richesse principale de l'archipel samoan, et, à l'envers du cocotier, qui est planté à la fois par les Européens et par les indigènes, la culture de l'arbre à coton est tout entière aux mains des étrangers. Presque tout le coton des îles Samoa provient des propriétés allemandes de la *Handels und Plantagen Gesellschaft* sur lesquelles travaillent plusieurs milliers de coolies des Nouvelles-Hébrides, Fidji, Nouvelle-Guinée, etc. Les indigènes ont cessé d'en produire depuis que les Allemands, maîtres de la situation, se refusent à le payer plus de 7 centimes la livre, c'est-à-dire un prix dérisoire.

Parmi les produits de culture que l'on rencontre encore aux Samoa citons le manioc, les oranges qui y sont d'excellente qualité, les pamplemousses, les limes et les limons, le fruit de l'arbre à pain, la mangue, l'avocat, le litchi, enfin la plupart des fruits des tropiques.

Le commerce et l'agriculture des îles Samoa se trouvent, depuis un certain nombre d'années, aux mains des Anglais, des Americains et plus encore des Allemands, grâce à l'influence qu'a su

acquérir dans l'Archipel la maison Godefroy, de Hambourg. Les magasins les plus considérables d'Apia appartiennent à cette société et ce sont les navires de la *Handels und Plantagen Gesellschaft* qui exportent la majeure partie des produits indigènes. Sur 5000 acres de terre cultivée dans les îles des Navigateurs, 2500 appartiennent aux sujets de l'empereur Guillaume; « sur deux mille travailleurs engagés aux Salomon, en Nouvelle-Zélande, aux Gilbert, dix-huit cents sont au service de ces planteurs, qui, tout en usant de procédés peu avouables, sont arrivés à accaparer les ressources du pays[1]. »

Quand le capitaine de frégate Parrayon, commandant le croiseur le *Dayot*, visita, en août et septembre 1881, les îles du groupe polynésien, il chercha à acquérir, sur le commerce des Samoa, certains renseignements qu'il eût été intéressant d'obtenir avec exactitude. Malheureusement personne ne tenant un compte bien à jour des entrées ni des sorties, le commandant ne put obtenir que des données très approximatives. Néanmoins, telles qu'elles sont, elles n'en demeurent pas moins instructives :

Pour l'année 1879, les chiffres des importations et des exportations se répartissaient de la façon suivante :

		Dollars.
États-Unis.	5 navires avaient exporté pour.	35 969
	On avait importé pour..	12 000
Allemagne.	72 navires; tonnage : 15 645.	310 300
	Exportation (Samoa et Tonga).	310 300
	Importation.	235 000
Angleterre.	47 navires; 6230 tonneaux. Importation et exportation inconnues.	

Lorsque le commandant Parrayon visita les Samoa, il ne trouva, au mouillage de Manoua, que la corvette américaine *Alaska* et l'aviso de guerre allemand *Hyena;* il apprit qu'en 1879 il n'était venu, dans les eaux de l'Archipel, qu'un navire américain, trois navires de guerre anglais et également trois bâtiments de guerre allemands.

Les habitants des Samoa appartiennent à la race canaque; ils sont petits de taille, légèrement cuivrés, bien membrés et vigoureusement constitués. « Les hommes se teignent pour la plupart les cheveux en blanc en les imprégnant de chaux : on les croirait poudrés à frimas. Cette préparation a surtout pour but de rougir la chevelure léonine des guerriers, d'une luxuriance extraordinaire. Ils sont très fiers de cette manière de crinière longue et ébouriffée

[1] Aylic Marin.

qui leur donne une apparence terrible. Les fleurs d'hibiscus rouge, les guirlandes de gardénias qu'ils se mettent sur la tête et autour du cou produisent un joli effet. » — « Les jeunes filles se font remarquer par la régularité et la beauté de leurs formes »; La Pérouse et Bougainville en ont parlé avec une admiration sans réserve; il faut dire toutefois que, pour des raisons sur lesquelles nous n'avons pas à nous appesantir ici, cette beauté est fort éphémère. Dès vingt ans, la Samoane gagnerait à être moins décolletée.

Les hommes sont généralement tatoués de la ceinture au genou. Leur vêtement — pour ceux qui en portent — est d'une simplicité toute primitive; il consiste en une ceinture d'étoffe, un *langouti*, qui s'enroule d'abord autour de la taille, passe entre les jambes et est ramenée par devant, pour se fixer sur une des hanches. Les femmes portent une petite jupe tombant de la ceinture au milieu de la cuisse, ou simplement une ceinture de feuillages : ceci dit pour l'extérieur, car, à l'intérieur des habitations, généralement hommes et femmes vont complètement nus. Depuis quelques années cependant les modes européennes tendent à s'introduire aux Samoa, et il n'est pas rare de rencontrer des indigènes affublés de pantalons ou de jupes sortant des maisons de confection de Hambourg ou de Dresde. C'est surtout le dimanche, pour aller aux offices religieux, que les élégants d'Apia aiment à faire montre de ces oripeaux européens. Le spectacle de cette foule étrange, dans laquelle l'un porte un chapeau, l'autre une chemise, celui-ci un faux-col, tel autre une chaussette, ne manque pas d'être fort réjouissant.

Les indigènes habitent des *cases* bâties en troncs d'arbre et recouvertes de feuilles de cocotier ou de canne, entrelacées de façon à constituer d'impénétrables abris; le toit généralement élevé, affecte tantôt une forme pointue, tantôt celle d'un dôme.

Leur façon de vivre est grossière. En outre de quelques poissons, ils se nourrissent de *coprah*, c'est-à-dire de l'amande de la noix de coco, de cannes à sucre qu'ils mâchent par manière de passe-temps, et d'une sorte de breuvage ou de bouillie préparé avec du lait de coco et l'amande pulvérisée de l'arbre appelée *Piper methysticum*. La viande est un mets fort goûté des Samoans, mais qui paraît rarement sur leur table. Ce n'est guère que par suite d'échanges avec des équipages européens qu'ils ont l'occasion de manger un morceau de lard ou de bœuf fumé.

Le Samoan est généralement paresseux, et les deux seules industries auxquelles il se livre volontiers est la gravure des noix de coco et la confection de ses pirogues. Ils sont idolâtres, cependant la religion chrétienne fait chaque jour chez eux de grands progrès.

On compte à Apia une mission française composée de seize Maristes et dirigée par le P. Vidal. Trois sœurs françaises et quatre samoanes ont ouvert dans la même capitale un pensionnat qui compte environ cent jeunes filles. En principe, ils sont monogames; mais un chef peut donner à l'un de ses sujets l'autorisation d'avoir plusieurs femmes à condition de n'en abandonner jamais aucune. Les ménages sont fort unis, et la moralité publique ferait honneur à plus d'un peuple civilisé. La femme qui a trahi son devoir est condamnée à travailler pour la communauté, mais en réalité l'adultère ou la débauche sont des exceptions rarissimes.

Leurs amusements, primitifs comme leurs mœurs, comprennent des danses, et des chants dits sur le rythme monotone cher à toutes les populations de l'Inde. M. Aylic Marin a assisté, à Toutouïla, à l'un de ces divertissements et nous en a donné une description pittoresque.

Tout d'abord le chef qui offrait ce spectacle à notre compatriote l'introduisit sous un hangar où un certain nombre de danseuses faisaient leurs derniers préparatifs. Trempant leurs mains dans une calebasse remplie d'huile de coco parfumée, ces bacchantes s'en oignirent la poitrine et les cuisses. Une ceinture de feuilles également huilées garnissait simplement leur taille; autour de leur cou se déroulait un collier de piments longs ou ronds alternant entre eux et imitant le corail; une défense de cochon sauvage, singulier joyau, pendait sur leurs seins; une couronne de fleurs variées ceignait leur front, en relevant une chevelure épaisse d'un noir de jais, qui flottait librement sur leur dos. Les danseurs se groupèrent derrière leurs comparses, assises sur une même ligne, et exécutèrent aussi une sorte de pantomime avec des mouvements de bras d'une grâce et d'un ensemble parfaits. Les mains dans ce concours de gestes ont, paraît-il, une délicatesse prodigieuse. Puis vinrent les danses debout, qui, d'après les figures et les poses, représentent une allégorie tendre, glorieuse ou funèbre, suivant qu'il s'agit de rappeler l'amour, la victoire ou la mort. « J'ai vu, chez le premier chef de Pago-Pago, à Toutouïla, cinq femmes jeunes et jolies, exécuter la danse du supplice; c'était à faire dresser les cheveux sur la tête [1]. » Cependant ce sont là des idées évoquées rarement dans les danses samoanes, et l'esprit des figures chorégraphiques est généralement beaucoup plus gai.

Un peuple qui aime les divertissements a généralement bon cœur, et c'est effectivement la qualité qui frappe, quand on entre en quelques relations avec les Samoans. Malgré le fâcheux jugement

[1] *En Océanie*, par Aylic Marin, p. 147.

porté sur eux par La Pérouse, ils ne sont ni aussi fourbes ni aussi rusés que voudraient le faire croire les Allemands. La vérité est que, tout étant commun chez eux, l'idée du vol ne leur apparaît point comme celle d'une chose défendue; c'est ainsi que, lorsqu'ils s'approprient le bien d'autrui, ils le font ouvertement, sans dissimulation. Peut-être est-ce là une morale un peu primitive, mais une telle naïveté est-elle inférieure, au fond, à notre civilisation savamment policée? Les sauvages paraissent ce qu'ils sont, tandis que nous, nous ne sommes pas le plus souvent ce que nous paraissons être.

Le gouvernement des îles Samoa est en apparence une sorte de monarchie constitutionnelle à la tête de laquelle est placé un personnage qualifié de *le Toupou* : roi. Au-dessous du Toupou, vient le *Tapoua :* vice-roi, puis deux *Chambres* composées, la première de personnalités notables de l'archipel, membres de droit, la seconde, de représentants élus. Mais, au fond, l'autorité royale est des plus précaires et celle des deux Chambres politiques n'est pas reconnue davantage.

La vérité est que le système politique des Samoans est très primitif : c'est l'organisation par tribus à peu près indépendantes, se groupant, à l'occasion, autour d'un chef jouissant soit d'une influence militaire reconnue, soit du prestige religieux, soit d'une grande fortune. Cette dernière considération est même, aux Samoa comme ailleurs, la plus importante. Il est rare qu'on ne reconnaisse pour chef, tant dans l'Église que dans l'État, le plus riche, c'est-à-dire celui qui a un plus grand nombre de nattes, de cocotiers et de cannes; mais le jour où le premier sujet venu peut montrer une fortune supérieure à celle du chef régnant, ce dernier cède la plupart du temps sa place sans que ce changement donne lieu à une contestation. Il a fallu que les Allemands vinssent déranger des mœurs politiques aussi simples, et c'est grâce à eux qu'on a vu naître dans l'archipel samoan le premier litige relatif au pouvoir souverain. Les compétitions soulevées par eux entre le roi Malietoa, le souverain populaire, et Tamasésé, le transfuge vendu à l'étranger, sont en train de devenir célèbres : elles auront peut-être, un jour ou l'autre, des conséquences auxquelles on ne s'attend pas. Sans préjuger la question, nous dirons ici que la population de l'archipel samoan s'élève à 35 000 habitants dont 5000 à Toutouïla, 1000 à Manoua, 13 000 à Savaï et petites îles adjacentes, 16 000 à Oupolou.

En somme, l'ancien archipel des Navigateurs, bien qu'il n'ait été étudié scientifiquement encore ni au point de vue géologique ni sous le rapport ethnologique, n'en est pas moins assez connu pour

qu'on puisse affirmer sa valeur. C'est une terre fertile, vierge, propre à toutes les cultures des régions tropicales, spécialement à celle du coton, de la canne à sucre, du café, de la vanille, du poivre. Dans de telles conditions et en envisageant la question uniquement sous le point de vue productif et commercial, on comprend que le gouvernement allemand ne soit point de l'avis du professeur Théodore Mommsen qui déclarait récemment « ne pas vouloir donner un verre de bière bavaroise pour toutes les îles du Pacifique. »

D'ailleurs, ce n'est point seulement la possession d'une colonie fertile, d'une terre productive, qui est en cause dans le litige actuellement pendant : la raison des ambitions allemandes est toute politique, et il est temps maintenant de la développer.

II

Ce fut en 1872 que les États-Unis, éclairés sur l'importance que pouvaient acquérir un jour dans la mer des Indes, les îles des Navigateurs, ébauchèrent avec les notables de Toutouïla un traité par lequel les Samoans autorisaient la république américaine à établir dans la baie de Pago-Pago, un dépôt de charbon.

Dès 1874, les Américains envoyaient comme consul à Apia un nommé Steinberger, qui fut chargé de travailler la population et de l'amener à l'idée d'un protectorat. Mais, vers la même époque, l'Allemagne, qui, sans penser encore à l'empire des mers, songeait déjà à s'emparer par la ruse, — en attendant la force, — de certains points de l'Océan et du Pacifique, invitait à contrecarrer les projets des États-Unis, la maison Godefroy, de Hambourg, dont les premiers essais pour la culture du coton et du cocotier à Oupolou, commençaient à prendre de grands développements.

A cet effet, il était utile de créer en face de la *Polynesian Land Company*, soutenue par les États-Unis, une société similaire allemande, et bientôt la *Handels und Plantagen*[1] *Gesellschaft* de Hambourg, fut invitée à prendre la suite des opérations de la maison Godefroy en les développant à l'ombre du pavillon allemand. Un certain Brandeis, ancien capitaine bavarois, fut envoyé à Apia avec le titre de consul, et, dès cette époque, Yankees et Allemands commencèrent à se considérer d'un mauvais œil, les derniers agissant à la façon d'un larron qui guette l'occasion d'effectuer un mauvais coup.

Entre temps, les Anglais qui, de leur côté, avaient certains

[1] *Plantage* est un des plus jolis gallicismes de la langue germanique, nous le signalons à M. de Bismarck. Le vrai mot allemand est *Pflanzung*.

intérêts aux Samoa et dont la grande maxime coloniale est, comme on sait, « personne là où nous ne pouvons être nous-mêmes », les Anglais, qui se rendaient très bien compte également de l'importance qu'acquerraient fatalement un jour les îles des Navigateurs, s'immisçaient eux aussi dans le débat, sous le prétexte de mettre d'accord les deux parties principales, mais en réalité pour les surveiller de plus près et les empêcher de s'attribuer, l'une ou l'autre, une proie également et ardemment convoitée.

Effectivement, l'accaparement de l'archipel de Samoa par une puissance autre qu'elle-même serait pour l'Angleterre un événement préjudiciable, étant donné que, par ses établissements en Australie, cette nation est la plus directement intéressée à l'avenir de ces îles. Quant à l'Australie elle-même, à l'Australie indépendante, elle ne saurait voir davantage d'un bon œil une puissance européenne ou américaine s'implanter aux Samoa. On sait que les descendants des convicts ont toujours prétendu faire du Pacifique un lac australien; or les conventions de l'Angleterre avec la France au sujet des Nouvelles-Hébrides, les ont déjà exaspérés. Nul doute, donc, qu'ils n'attachent une importance capitale à ne voir aucune puissance européenne autre que l'Angleterre s'établir en maîtresse aux Samoa.

En ce qui concerne les États-Unis et l'Allemagne, on n'aperçoit point bien, tout d'abord, l'intérêt que peuvent attacher ces deux nations, — en dehors de l'intérêt commercial, — à la possession de territoires si éloignés de la sphère de leur action maritime. Les États-Unis, sont, en effet, à plus de 5000 milles d'Apia; quant à l'Allemagne, qui ne sait que faire déjà de sa colonie de la Nouvelle-Guinée, à combien est-elle de Savaï et d'Oupolou? Le chemin est tellement considérable que nous renonçons à en faire le compte.

Cependant, si, jetant les yeux sur une mappemonde, on considère la position géographique des îles des Navigateurs, on ne tarde point à comprendre que dans un avenir peu éloigné cette station acquerra une importance maritime et coloniale considérable. Si l'on tire une ligne droite de Panama au détroit de la Sonde, on voit immédiatement que les îles Samoa occupent à très peu près le milieu de cette ligne, et comme, quoi qu'il advienne, le percement de l'isthme est une affaire de temps, de très peu de temps peut-être, on comprend sans dire la valeur que prendrait, le jour de l'ouverture du canal, une station placée sur la voie la plus directe joignant l'Australie à l'Amérique et à l'Europe.

Une telle escale, en un tel point permettrait à une escadre allemande sinon d'être maîtresse des mers de l'Inde, du moins d'y faire de longues croisières, certaine toujours de se ravitailler en

vivres et en charbon; sans compter qu'il faut nous attendre, si jamais l'Allemagne est maîtresse des Samoa, à voir établir dans la baie d'Apia ou de Pago-Pago, un port de refuge destiné à abriter le cas échant, ses plus gros bâtiments.

Dès lors, apparaît nettement la raison de la tentative des Carolines, et cet acte de piraterie ayant échoué, la même cause explique les efforts de jour en jour plus persistants du gouvernement allemand pour s'emparer des Samoa. L'Espagne fit, il y a quatre ans, reculer son redoutable adversaire; les États-Unis seront-ils aussi heureux cette fois? *That is the question*, comme on dit à New-York et à Londres.

Sans préjuger la réponse et reprenant les événements au point où nous les avons laissés, nous dirons qu'après des pourparlers diplomatiques échangés de 1872 à 1878, les Américains signèrent le 17 janvier 1878 avec le gouvernement de Samoa, un traité de commerce et d'amitié par lequel ils étaient autorisés à entrer librement dans tous les ports de l'archipel, notamment dans la baie de Pago-Pago, à en user librement, à établir sur la côte un dépôt de charbon et de tous approvisionnements à l'usage de la flotte de guerre ou de la marine marchande. Tout citoyen des États-Unis était autorisé à trafiquer librement avec les naturels, à acheter et à exporter tous les objets cultivés ou manufacturés dans l'île, à importer toute sorte de marchandises, sauf les armes et les munitions de guerre. Les Samoans s'engageaient encore à n'accorder à aucune autre puissance des droits annulant ou restreignant ceux concédés à l'Amérique.

Relativement aux litiges pouvant survenir entre Américains habitant l'archipel, il était stipulé, qu'ils relèveraient seulement de la juridiction du consul des États-Unis à Apia; au contraire, les procès entre Samoans et Américains devaient ressortir à un tribunal formé du consul et d'un officier de justice nommé par le gouvernement de l'archipel. De la même façon, les crimes et délits commis par des Américains devaient être jugés conformément au code des États-Unis, tandis que, — c'est un point important à noter, — tout crime ou délit commis par des Samoans devait être puni suivant les lois du pays et par les autorités samoanes.

Le traité du 17 janvier ne fut pas plutôt conclu, que l'Allemagne jalouse d'avoir été devancée dans des relations diplomatiques avec le gouvernement samoan, entama à son tour des négociations, dans le but d'obtenir elle aussi, les droits concédés aux États-Unis. Le commandant de la corvette l'*Ariadne*, chargé de ces pourparlers, conjointement avec M. Th. Ludwig Weber, consul allemand à Samoa et Tonga, eut beaucoup de mal à s'entendre avec Touïa et

Lemana, les plénipotentiaires chargés de représenter le gouvernement samoan ; cependant, le 24 janvier 1879, c'est-à-dire au bout d'une année, un traité était signé entre l'archipel et le gouvernement germanique.

Il était tout d'abord stipulé, dans cette convention, que les Allemands habitant l'archipel et *les Samoans habitant l'Allemagne* devaient être exemptés de tout impôt de guerre, service militaire, réquisition, etc., et que les uns et les autres jouiraient de leur entière liberté de conscience et des cultes.

Pleine liberté de commerce était accordée aux Allemands pour entrer dans tous les ports de l'archipel, trafiquer à l'intérieur, établir où bon leur semblerait et à leur entière convenance des dépôts pour leur charbon ou autres approvisionnements nécessaires à la marine de guerre ou de commerce. Le gouvernement germanique avait en outre l'autorisation de hisser son pavillon, à *l'exception d'aucune autre nation*, dans le port de Saluafata (Apia) *sans que cette convention diminuât d'ailleurs en rien l'autorité souveraine de Samoa sur ce territoire.* Enfin le gouvernement de l'archipel s'engageait à ne concéder à aucune nation un monopole portant entrave à la liberté de commerce stipulée avec l'Allemagne.

Relativement à la juridiction à laquelle devaient ressortir les Allemands en cas de crimes ou de délits commis sur le territoire d'Oupolou, les stipulations étaient, à peu de chose près, celles dont nous avons parlé à propos des Etats-Unis.

Comme on peut s'en rendre compte, ce second traité était plus menaçant pour l'indépendance des Samoans que ne l'avait été celui conclu avec les États-Unis. Il était, dans ses termes, beaucoup plus impératif que le premier, plus explicite sous le rapport des libertés concédées aux Allemands, plus restrictif en ce qui concernait les droits laissés aux naturels de l'archipel.

Cette situation nouvelle, à peine connue à Londres, parut à l'Angleterre constituer un danger pour ses prétentions, et cette puissance se hâta de conclure à son tour, avec les insulaires d'Apia, — qui n'avaient, à coup sûr, jamais fait autant de diplomatie, — son traité de commerce.

Cette convention, qui eut pour négociateurs, d'un côté, sir Arthur Hamilton Gordon et M. Percival Mandslay, de l'autre les chefs Malietoa et Saga, fut conclue, à Apia, le 28 avril 1879.

Il était arrêté, dans ce document, à peu de chose près, les mêmes stipulations que celles dont nous avons parlé à propos des États-Unis; cependant il faut noter que, par l'article 2, le gouvernement samoan s'engageait à n'accorder à aucun État ou pays, de droits qui fussent au préjudice de ceux concédés à l'Angleterre, et

à traiter toujours les sujets britanniques sur le pied de la nation la plus favorisée.

L'article 8 déterminait encore que le gouvernement de la Reine pourrait établir à Samoa un dépôt de charbon et une station navale partout où elle le jugerait à propos, sauf à Apia et dans la partie du port de Pago-Pago attribuée aux États-Unis par le traité du 17 janvier 1878.

La présence à Samoa de trois puissances étrangères tendant chacune clandestinement, sinon en apparence, à accaparer la prépondérance dans l'archipel, ne tarda point à faire naître entre elles des difficultés. En attendant qu'une occasion offrît le moyen à l'un des concurrents de tirer à son profit les marrons du feu, les trois cabinets intéressés crurent suffisamment sauvegarder leur situation respective en déterminant un *modus vivendi* grâce auquel chacun, sans affirmer positivement des droits particuliers, limitait tout au moins les prétentions des autres. Il fut donc arrêté par les chancelleries américaine, allemande et anglaise, qu'on obtiendrait du gouvernement samoan l'autorisation d'occuper en commun la ville d'Apia y compris une certaine zone à délimiter, et que, dans cette zone, l'autorité des Européens serait reconnue officiellement par le gouvernement de l'archipel.

Après de longues hésitations, sous le coup d'une pression non dissimulée et cédant seulement à des considérations humanitaires et morales habilement mises en avant, spécialement par le consul allemand, l'État samoan finit par accéder aux instances qui lui étaient faites, et il accepta la discussion des propositions émanant de Berlin, de Washington et de Londres à l'effet de laisser les Européens prendre définitivement un pied dans l'archipel.

Les plénipotentiaires chargés de représenter les quatre puissances intéressées, pour la rédaction et la signature de la convention de 1879 furent :

1° Pour l'Angleterre, sir A. Hamilton Gordon et M. Perceval Mandslay ;

2° Pour l'Allemagne, le capitaine de corvette J. Mensing, commandant l'*Albatros*, et le consul général T. Weber ;

3° Pour les États-Unis, le capitaine R Chandler, commandant le brick *Lackawana*, et M. Thomas Dawson ;

4° Enfin, pour le gouvernement et le roi des Samoa, le grand chef Malietoa Laupepa et Saga le Auauua.

Les pourparlers donnèrent lieu de nouveau à de longues tergiversations. Cependant, après bien des séances, on finit par tomber d'accord sur les points suivants :

1° La ville et le district d'Apia étaient tout d'abord délimités et

circonscrits par une ligne de démarcation qui commençait à Vailoa, suivait la côte jusqu'à l'embouchure de la Fulnasa, remontait ce cours d'eau jusqu'au point où la route d'Alafuala le traverse, suivait cette route jusqu'au point où elle franchit la rivière Vaisigo et revenait de là à Vailoa.

2° Les villes et district d'Apia étaient placés sous l'autorité d'une municipalité composée des consuls des trois nations ayant un traité avec le gouvernement samoan; cependant il était stipulé que toute nation nouvelle entrant en rapport politique avec les autorités indigènes de l'archipel aurait droit à avoir son représentant dans la municipalité.

3° Toutes les mesures de police, santé publique, etc., devaient dépendre de cette commission municipale à laquelle on reconnaissait le droit d'infliger des amendes de 200 dollars.

4° La municipalité était également autorisée à percevoir à titre de contribution un impôt ne dépassant pas 5 pour 100 du revenu de chaque habitant.

5° Tout étranger appartenant à la nationalité de l'une des parties contractantes et commettant, dans les limites du nouveau district d'Apia, un délit contre les lois de son propre pays était justiciable d'un magistrat nommé par la municipalité européenne.

6° Tout Samoan se rendant coupable des mêmes délits devait être jugé par le même magistrat assisté d'un délégué samoan.

Il était stipulé, en outre, à l'article 7 que la convention ne diminuerait en rien les droits du gouvernement samoan sur le district d'Apia, et que son drapeau flotterait sur la résidence de la municipalité européenne. Enfin, en cas de guerre civile dans l'intérieur de l'île, la ville et district d'Apia et les districts adjacents comprenant les territoires des villes d'Apia et Letogo, Tiapepe-Point et Siusega étaient déclarés zones neutres, et la municipalité européenne était autorisée d'avance à prendre, pour faire respecter cette neutralité, *telles mesures qu'elle jugerait convenables.*

La convention que nous venons d'analyser sommairement et qui, suivant l'article 10, était faite pour quatre années, fut signée le 2 septembre 1879. Cependant, dès le 19 du même mois, elle reçut une clause additionnelle d'après laquelle il fut stipulé, qu'au bout de ce laps de temps, l'autorité et le contrôle conférés à la municipalité européenne du district d'Apia pourraient être repris par le gouvernement samoan s'il jugeait qu'elle fonctionnât mal, ou être transmis à telle autre autorité désignée d'un accord mutuel par l'État de l'archipel et les autres parties contractantes. Cette seconde convention fut signée seulement par les consuls étrangers et par Malietoa, qualifié de Majesté ou de roi des Samoa.

La même année, nous voyons un autre traité, convenu entre l'Allemagne et l'Angleterre seules, par lequel était déterminée la délimitation des sphères d'intérêt des deux puissances dans le Pacifique. Nous y trouvons stipulé que « les îles Tonga, les Neuf îles et les Samoa continueront à former un territoire neutre ».

En 1881, troisième traité, entre les trois puissances cette fois, pour restaurer d'un commun accord et à forces égales l'ordre un instant troublé aux Samoa.

Jusqu'à cette époque, l'Allemagne avait paru marcher la main dans la main avec les deux puissances civilisées ayant comme elle des intérêts à Samoa, et si, à vrai dire, le traité du 24 janvier 1879 était demeuré un acheminement vers la prépondérance commerciale et politique dans l'archipel, cette tendance à l'hégémonie n'avait pas été encore ouvertement avouée.

Trois années s'écoulèrent dans cette situation, et l'Angleterre aussi bien que l'Amérique pouvaient espérer, de la part de leur adversaire, l'abandon de toute compétition menaçante, quand la signature de la « convention supplémentaire au traité d'amitié du 24 janvier », échangée entre *l'Allemagne et Samoa seuls*, à la date du 10 novembre 1884, vint montrer à la Grande-Bretagne et aux États-Unis par quel faux mirage ils avaient été abusés.

Cette annexe de 1884 possède une importance décisive dans l'histoire diplomatique de Samoa : elle est bien une véritable mainmise de l'Allemagne sur l'autonomie de l'archipel. En effet, l'article 1[er], qui stipulait l'établissement à Apia d'un conseil de gouvernement *samoan-allemand*, fixait de telle sorte la composition de cette assemblée, que ses délibérations demeuraient forcément à la merci de l'élément étranger. C'est ainsi que ce cénacle, institué pour connaître de tous les litiges pendants entre Allemands et indigènes, fut composé du consul allemand président, de deux Samoans nommés l'un par le roi, l'autre par le vice-roi et le Parlement samoan, enfin de deux Allemands au choix du consul.

Toutes les décisions du nouveau conseil devaient être signées du roi et du vice-roi de Samoa et acquéraient immédiatement force de loi dans l'archipel. Enfin la même convention adjoignait au roi un employé allemand, à la nomination du consul, qualifié de *conseiller* (donneur de conseils, *Rathgeber*) et de secrétaire royal, sans lequel le souverain ne pouvait prendre aucune décision relativement aux affaires allemandes.

Le traité du 10 novembre 1884, signé par Malietoa roi (*König*) des Samoa, par le vice-roi, par le docteur Stuebel, consul allemand et par Th. Weber comme témoin, constituait une véritable violation du traité de 1879, d'autant plus que la convention de 1884, qualifiée

officiellement de « supplément au traité d'amitié », avait été en réalité imposée par la force à Malietoa.

Effectivement, le 6 janvier 1885, lord Derby avait reçu du consul anglais à la Nouvelle-Zélande, une dépêche l'informant de la pression exercée sur le roi samoan pour le contraindre à accepter les conditions stipulées par les Allemands. D'ailleurs, la lettre écrite par Malietoa à l'empereur Guillaume, le 29 décembre 1884, et dans laquelle il se plaignait des violences qui lui avaient été faites pour lui extorquer sa signature, ne laissait aucun doute à ce sujet.

Cette protestation du prince samoan n'empêcha point la continuation des violences allemandes dans l'archipel, et au commencement de 1885, le consul prussien, à Apia, lançait une proclamation dans laquelle, sous le prétexte de protéger les intérêts de ses compatriotes, il déclarait prendre possession de la presqu'île Moulinou.

Le gouvernement samoan répondit à ce document par une demande d'annexion à l'Angleterre, demande qui avait été formulée déjà en 1884 et à l'occasion de laquelle le gouvernement allemand avait obtenu du *Foreign Office* une déclaration par laquelle l'Angleterre affirmait sa volonté de ne point s'emparer de l'archipel des Samoa. Toutefois, le cabinet de Londres, avant de consentir à cette renonciation, avait exigé la réciproque du cabinet de Berlin, et quand la question de l'annexion vint de nouveau en 1885, il y eut, à cet égard, un nouvel échange de déclarations désintéressées de la part des deux pays. Des recommandations furent même adressées aux consuls anglais et américain à Apia, d'éviter toute immixion dans la conduite du consul prussien dans l'archipel; toutefois, la violence exercée contre les indigènes par les autorités allemandes n'en commençait pas moins à créer dans les îles des difficultés qui ne pouvaient que s'accroître en nombre et en importance.

Ce fut à cette époque que l'empire d'Allemagne bien décidé à trouver une occasion de s'ingérer directement dans les affaires samoanes, et de s'annexer entièrement l'archipel à la faveur des troubles politiques suscités entre les indigènes, conçut la pensée de trouver à Malietoa un successeur moins récalcitrant aux projets d'hégémonie caressés par le cabinet de Berlin.

Le consul prussien fut chargé de rechercher un prince plus soumis, qui fût prêt à accepter le pouvoir à condition de le livrer ensuite au cabinet germanique, et c'est dans ces conditions que Tamasésé, un chef sans importance, devint candidat à la couronne samoane. Excité par les autorités allemandes, qui firent miroiter devant ses yeux des avantages imaginaires, ce malheureux personnage accepta le rôle peu honorable qu'on lui confiait, et au commencement de mai 1886, il posa ouvertement sa candidature

à la succession non ouverte du roi Malietoa. A la tête de quelques centaines de partisans, il déclara la guerre au suzerain légitime, et ce dernier, annonçant cette nouvelle le 13 mai au consul américain, demandait à ce magistrat son appui moral pour ramener à leur devoir les révoltés. Le consul des Etats-Unis ne pouvait demeurer indifférent à un appel aussi juste, il lança donc dès le lendemain une proclamation invitant les Samoans à rentrer dans l'ordre, et, chose singulière, le consul anglais n'ayant pas hésité à mettre sa signature au bas de ce document, le consul prussien, par crainte de reconnaître publiquement qu'il était l'instigateur de la révolte, y apposa également son nom.

Dans cette pièce officielle, revêtue du sceau des trois magistrats européens, Malietoa était de nouveau reconnu comme *Toupou*, seul souverain de l'archipel samoan, et le prétendant Tamasésé était sommé de déposer les armes.

L'issue de cette équipée ne pouvait être du goût du cabinet de Berlin, et avec cette ténacité qui caractérise la race allemande, le consul prussien reçut l'ordre de reprendre la chose à nouveau. Il fallut trouver une raison pour expliquer à Tamasésé la façon dont on l'avait abandonné, mais, sous ce rapport, le prétendant était disposé à se contenter de peu : il se déclara donc prêt à reprendre son attitude le jour qu'on lui fixerait.

Entre temps, Malietoa, qui, avec une intelligence non commune, distinguait fort bien la tendance de la politique allemande, recherchait contre un aussi puissant ennemi un protecteur autorisé, et c'est ainsi que, après s'être adressé deux fois à l'Angleterre, il se retourna du côté des États-Unis. Le consul américain crut pouvoir lui promettre que sa demande serait accueillie ; mais l'Amérique hésita à accepter une situation qui eût été une déclaration de guerre à l'Allemagne. Effectivement, dans son message au Congrès, le président Cleveland annonça en 1886 que la démarche effectuée au mois de mai par le souverain de Samoa n'avait pu être accueillie, et que le consul, qui, à cet égard avait dépassé ses intructions, en donnant à Malietoa de fausses espérances, avait été rappelé. Ce fut pour succéder au magistrat ainsi révoqué que M. Harold Sewall, du Maine, fut envoyé à Apia, mais il avait rejoint son poste à peine que des steamers arrivaient à San-Francisco apportant la nouvelle de graves troubles survenus dans l'archipel.

A la suite de la première tentative de Tamasésé, il s'en fallait que le calme fût revenu dans l'archipel, d'autant que, pour les raisons exposées un peu plus haut, le consul allemand tenait la main, d'une façon occulte, à ce que le désordre demeurât latent. Ce fût grâce à ces provocations plus ou moins déguisées et comme

représailles des exactions exercées contre les indigènes qu'éclata à Apia, le 22 mars 1887, jour anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne, un mouvement populaire dans lequel certains Allemands furent assez malmenés.

Ces faits, connus à Berlin, offrirent au gouvernement allemand l'occasion recherchée d'intervenir directement dans les affaires samoanes, et une escadre allemande fut immédiatement dirigée vers l'archipel dans ce but. Dès le mois de juin, la conduite des bâtiments prussiens qui avaient visité Apia avait été des plus singulières, vis-à-vis de Malietoa. C'est ainsi, notamment, qu'au moment de l'arrivée de la corvette *Adler*, le rebelle Tamasésé avait été ouvertement reçu à bord avec les honneurs souverains, et que son pavillon avait été hissé au grand mât du bâtiment ancré à 300 mètres du palais de Malietoa.

Cependant ces événements n'étaient que le prélude d'autres beaucoup plus graves.

Un peu après le milieu du mois d'août, une escadre allemande, sous les ordres du commandant Heusner, se présentait dans les eaux d'Apia, et, à la date du 23, le consul général Becker adressait au souverain des Samoa la notification suivante :

Consulat d'Allemagne à Apia, Samoa, 23 août 1887.

A Sa Majesté le roi Malietoa, à Afega.

« Sire, je suis chargé par mon gouvernement de vous faire la communication suivante :

« 1° Votre peuple ayant attaqué les sujets allemands dans la nuit de l'anniversaire de Sa Majesté l'Empereur, 22 mars 1887, cette action a été estimée une grave offense par Sa Majesté et par le peuple allemand, chez lesquels elle a produit une profonde émotion.

« Pour rentrer en bons termes d'amitié avec les offensés, vous aurez à punir sur-le-champ les offenseurs, à payer à ceux qui ont été victimes d'un dommage une somme de 25 000 francs et à faire amende honorable (*an abject apology*) à l'Allemagne.

« 2° L'année dernière et la précédente, les indigènes ont dérobé des animaux à nos compatriotes, et causé dans leurs plantations des dommages qui peuvent être estimés à 75 000 francs. Vous aurez à payer immédiatement pareille somme.

« 3° Depuis plusieurs années, vous êtes impuissants à protéger nos compatriotes contre les vexations de vos sujets et la décision de l'Empire allemand est de prendre telle mesure qu'il jugera con-

venable pour assurer cette protection. Depuis que vous êtes à la tête du gouvernement, rien n'a été fait de correct ni de sage à Samoa.

« *Signé* : Becker, consul général. »

A cette singulière épître, Malietoa répondit par une lettre très digne, dans laquelle il demandait à consulter son gouvernement avant de répondre aux graves charges qui étaient imputées à lui et à ses sujets. « Je regrette, disait-il en terminant, qu'il me soit impossible de vous donner une réponse dans le délai de vingt-quatre heures que vous m'imposez, et j'espère que vous voudrez bien attendre le terme du 27. »

Mais, redoutant une attaque soudaine ou une trahison qui l'eût surpris sans défense dans son palais, le prince samoan se décida à abandonner Apia, et il effectua sa retraite dans l'intérieur, dans la nuit du 24 au 25.

Le commandant Heusner, dont le projet paraît avoir effectivement été de s'emparer de Malietoa, n'eut pas eu plutôt connaissance du départ du roi, qu'il mit à la mer toutes ses embarcations. A huit heures du matin, une troupe de débarquement de neuf cents hommes prenait terre à Apia et se livrait, dans toutes les habitations de la ville, à des perquisitions effectuées avec la plus grande violence. « Des portes furent enfoncées, des barreaux brisés, des pistolets braqués sur des personnes inoffensives, sans aucune considération pour la nationalité. » Toutefois les recherches demeurèrent vaines; comme nous l'avons dit, Malietoa avait quitté Apia dans la nuit.

A la suite de l'acte de guerre commis par le commandant Heusner, le consul américain adressa immédiatement une demande d'explications et une protestation au consul général allemand; mais, pour toute réponse M. Becker répondit à M. Sewall que la guerre était déclarée de fait par l'Empire au *chef* Malietoa.

Le consul américain fit alors afficher dans la ville la proclamation suivante :

« Proclamation. — La guerre a été déclarée par S. M. l'Empereur d'Allemagne à *S. M. Malietoa, roi de Samoa*. J'invite tous les citoyens de ce district placés sous le protectorat du gouvernement des États-Unis, à n'apporter aucune entrave à l'action des forces allemandes, mais à m'aviser immédiatement de toute offense effectuée contre leur personne ou leur propriété.

« *Signé :* Harold Marshall Sewall. »

Dès le même jour le pavillon allemand fut hissé sur le palais de Malietoa, et la corvette *Olga*, alla chercher à sa résidence le préten-

dant Tamasésé. Ce dernier fut salué à son arrivée à Apia, par une salve de vingt et un coups de canon, au moment où sur les instances du pseudo-souverain, son pavillon particulier remplaçait sur le palais de Malietoa, les couleurs du prince dépossédé. En même temps, le consul allemand faisait afficher dans Apia la proclamation suivante :

« PROCLAMATION. — Citoyens d'Apia : Par ordre de S. M. l'Empereur d'Allemagne, la guerre est déclarée au *chef* Malietoa. La neutralité des habitants du district sera respectée, tant que rien n'aura été tenté par les rebelles contre les troupes allemandes. J'invite les Apians à me prêter leur concours pour le maintien de l'ordre.

« *Signé :* HEUSNER,
« Capitaine et commandant de l'escadre allemande. »

Fait à Apia, le 27 août 1887.

Le même jour, la déchéance de Malietoa ayant été prononcée par le commandant de l'escadre allemande, les consuls américains et anglais adressèrent aussitôt à M. Becker et firent afficher dans les rues la protestation suivante :

« Citoyens d'Apia : A la date d'aujourd'hui, le gouvernement allemand a proclamé Tamasésé roi des Samoa.

« Nous, soussignés, représentants des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne, nous vous faisons savoir que nous ne reconnaissons et n'avons jamais reconnu Tamasésé pour roi des Samoa et, qu'en conséquence, Malietoa continue à être le souverain légitime.

« Nous engageons les Samoans à ne prendre part à aucun trouble, de quelque côté que vienne la provocation (*whatever the provocation*), et à attendre en paix la solution des difficultés actuellement pendantes.

« HAROLD MARSHALL SEWALL,
« Consul des États-Unis d'Amérique. »

« W. H. WILSON,
« Pro-consul de la Grande-Bretagne. »

Les événements que nous venons de raconter avaient causé dans l'île une confusion dont on peut facilement se rendre compte, et à l'étranger, l'émotion produite, tant en Angleterre qu'en Amérique, n'avait pas été moins vive.

Un échange de pourparlers assez vifs eut lieu entre les trois cabinets de Berlin, de Londres et de Washington, à la suite desquels on tomba d'accord pour la réunion, dans cette dernière ville, d'une conférence destinée à rechercher un nouveau *modus vivendi*.

Les États-Unis proposèrent l'établissement à Samoa d'un gouvernement indigène, dirigé, en commun, par des représentants de l'Angleterre, de l'Union et de l'Allemagne; mais de telles bases ne pouvaient satisfaire cette dernière puissance : aussi la conférence de 1887 n'aboutit point.

Pendant toutes ces allées et venues de plénipotentiaires et de délégués extraordinaires, la paix était loin de s'être faite à Samoa. Dans l'état de surrexcitation, qui avait fini par gagner l'archipel tout entier, les Européens s'étaient peu à peu scindés en deux partis, comme les naturels, les Allemands et un petit nombre d'indigènes tenant pour Tamasésé, les Anglo-Américains et l'immense majorité des Samoans luttant pour Malietoa. En somme, au commencement de 1888, époque à laquelle le consulat allemand était géré à Apia par un certain Knappe, l'état politique de l'archipel était loin d'être satisfaisant. Malgré la soumission de Malietoa qui, ayant eu la simplicité de se rendre aux Allemands, avait été déporté à la Nouvelle-Guinée, la situation était celle d'une trêve armée, augmentée de coups de main, de pillages, de coups de force, très peu favorable à un développement pacifique du commerce et de l'agriculture.

Le 24 février 1888, le nouveau consul d'Apia, Knappe, adressait à son gouvernement une dépêche où il se plaignait des efforts faits par les Américains et les Anglais habitant l'île pour lui susciter des difficultés; le 9 septembre suivant, il signalait encore l'appui ouvertement prêté à Mataafa, un chef indigène qui avait relevé le drapeau de Malietoa, par M. Adams, commandant d'un navire américain, et par les membres du consulat des États-Unis.

On touchait à une crise, car les esprits étaient de part et d'autre de plus en plus excités, et dès le 14 septembre, avait lieu entre Tamasésé et Mataafa, un combat dans lequel ce dernier, à la tête de 5000 combattants, vêtus du *langouti* national, mais armés de bons fusils Sniders, maltraitait fort son adversaire et jetait en partie ses troupes dans la mer[1]. Une dépêche d'Auckland, en date du 15 septembre, attribuait cette nouvelle insurrection aux malversations du consul prussien et aux lourdes taxes imposées par les Allemands aux partisans de Malietoa à la suite d'une précédente révolte[2].

La conduite du consul dans cette affaire avait été si maladroite que son gouvernement dut le désavouer, et lui adressa, à la date du 2 octobre, une instruction d'après laquelle il devait se borner à

[1] Dans le *Sydney Morning Herald*.
[2] *Revue française* de l'étranger et des colonies. T. VIII, p. 440.

défendre les intérêts des sujets de l'empire « sans se mêler de querelles intérieures ».

De son côté, M. Bayard, ministre des affaires étrangères américain, donna connaissance au cabinet de Berlin de prescriptions adressées à M. Sewall, par lesquelles le gouvernement des États-Unis ordonnait formellement à son consul aux Samoa d'éviter, par tous les moyens possibles, les conflits d'intérêts entre les sujets des deux gouvernements. « Dans le cas où il serait impossible d'arriver à une entente au sujet d'une affaire quelconque, le point en litige devait être immédiatement soumis au jugement des cabinets de Berlin et de Washington. »

Mais, dans l'état d'excitation où se trouvaient, aux Samoa, Américains et Allemands, on sentait que la diplomatie devenait de jour en jour plus impuissante à diriger les événements; d'ailleurs ceux-là même qui eussent dû donner l'exemple du calme et de la modération étaient les premiers à pousser aux actes violents. Le consul, en particulier, était devenu un agent provocateur, aspirant ouvertement à régler par la force un conflit amené par son incapacité et grandi par ses fautes [1].

A la date du 3 décembre 1888, M. Knappe rendit compte d'un léger succès de Tamasésé sur Mataafa et signala en même temps de prétendues excitations à la violence effectuées par le capitaine Leary, sujet des États américains. Cependant comme, malgré sa prétendue défaite, Mataafa devenait de plus en plus inquiétant, ordre vint de Berlin de faire débarquer les équipages des trois bâtiments allemands en rade d'Apia, de les joindre momentanément aux soldats de Tamasésé et de chercher à en finir une bonne fois avec ce gênant insulaire. Les instructions portaient d'agir par surprise; aussi le capitaine Fritz, qui devait commander l'opération comme l'officier le plus ancien, décida-t-il qu'on attaquerait de nuit. Knappe qui, pour la circonstance, crut devoir mettre de côté ses attributions consulaires, s'attribua la direction supérieure du mouvement.

Ainsi combinée, l'attaque du détachement personnel au milieu duquel l'on supposait se trouver Mataafa eut lieu, le 18 décembre 1888, par une troupe considérable de partisans de Tamasésé, soutenus

[1] « Le prince de Bismarck aura-t-il le courage d'arrêter par un avertissement les hommes qui compromettent par excès de zèle les intérêts de leur pays? Les fautes que commettent les consuls peuvent être la cause de complications sans nombre. » (*Gazette de Voss*, 23 février 1889.) — « Le zèle maladroit du consul allemand aux îles Samoa a créé des difficultés qui auraient été évitées s'il eût compris et suivi les instructions du gouvernement. » (*Weser-Zeitung*, 22 février 1889.)

par près de deux cents soldats allemands, combattant, — il faut le supposer, — suivant toutes les règles de l'art. Mais, soit que Mataafa eût été prévenu, soit que les assaillants fussent déroutés par la résistance inattendue de leurs adversaires, le combat n'eut point le résultat qu'en attendait Knappe. Après le premier coup de fusil, les troupes de Tamasésé lâchèrent pied, et la colonne allemande ramenée vigoureusement vers ses bâtiments, dut se rembarquer à la hâte, ayant perdu deux officiers et cinquante hommes tués, sans compter un nombre considérable de blessés [1].

Cette échauffourée, si propre à encourager la résistance de Mataafa, jeta la consternation non seulement dans la colonie allemande de Samoa, mais à Berlin et dans toute l'Allemagne, où elle blessa profondément l'orgueil national. Tout d'abord le rappel prochain de Knappe fut en principe décidé, puis le 7 janvier dernier, le comte Herbert de Bismarck adressa un long mémorandum à la Maison Blanche, dans lequel on imputait la victoire de Mataafa aux agissements d'un agent nommé Klein, opérant pour le compte des États-Unis. En même temps le cabinet de Berlin se plaignait de l'appui ouvertement donné à Mataafa, qualifié de rebelle et demandait le rappel du consul Sewall.

Il paraissait y avoir quelque chose de vrai dans ces allégations. Toutefois le gouvernement américain aurait pu répondre que, du moment où le cabinet de Berlin s'ingérait dans les affaires particulières de l'île, rien ne semblait interdire aux États-Unis d'en faire autant.

A cette époque, et au moment où M. Bayard étudiait la réponse à adresser à Berlin, on ne connaissait point encore à Washington la part directement prise par le consul Knappe dans l'affaire du 18 décembre. On ignorait surtout que le capitaine Fritz, le lendemain de sa défaite, avait essayé de la faire oublier en se livrant sur les propriétés américaines à des violences inqualifiables. Un certain nombre d'habitations furent saccagées, un Américain arrêté, un drapeau fut même arraché et brûlé.

Au su de ce dernier fait, l'émotion fut grande aux États-Unis, et le président Cleveland se crut obligé d'annoncer les événements au Congrès, dans un message où il ne dissimulait pas ses craintes au sujet des ambitions allemandes aux Samoa. Dans la population, il se passa quelque chose de semblable à ce que l'on avait vu se produire en Espagne au moment des Carolines. Dans plusieurs États de l'Union, les municipalités convoquées extraordinairement votèrent des adresses engageant le gouvernement à la fermeté; dans d'au-

[1] « Zwei See-Officiere und etwa fünfzig Mann waren die Opfer dieses Tages. » (*Militär-Zeitung*, 2 avril 1889.)

tres, on décida de supprimer l'enseignement de la langue allemande dans toutes les écoles. Ce dernier exemple fut immédiatement suivi par la plupart des grands États, notamment par l'Indiana, l'Ohio, le Connecticut, le Minnesota. A Chicago, une troupe d'acteurs allemands dut abandonner la ville dans les vingt-quatre heures.

Cependant, la première effervescence passée, l'Allemagne comprit qu'en cédant aux sollicitations de Knappe, elle s'était mise dans son tort, et le rappel de ce consul par trop guerrier, décidé déjà en principe, devint officiel[1]. Les États-Unis en firent autant

[1] Le nouveau *Livre blanc* allemand (mars 1888), contient, au sujet de la façon dont fut jugée par le cabinet de Berlin, la conduite de ce fonctionnaire, des appréciations précises et sévères, mais qu'on aurait tort peut-être de prendre au pied de la lettre. Il semble qu'on ne commet point un jugement téméraire en affirmant qu'en cas de succès, la conduite de Knappe eût été autrement appréciée.

Dans le rescrit adressé par le prince de Bismarck au consul général allemand, M. de Stuebel, à la date du 9 mars, le premier ministre prussien désavoue formellement la conduite du consul Knappe et lui inflige un blâme sévère « pour avoir voulu appliquer l'état de guerre aux citoyens anglais et américains et avoir ordonné l'arrestation et la détention à bord de l'*Adler* d'un sujet anglais. Si M. Knappe a déclaré à plusieurs reprises qu'il était autorisé à proclamer l'état de guerre sur tout le territoire de l'île indistinctement, ou même à déclarer la guerre aux indigènes, il a commis un abus de pouvoir ou il a agi en vertu d'un grave malentendu. Le roi Tamasésé, reconnu comme souverain légitime par l'Allemagne, était en paix avec l'empire et, selon le droit des gens, sa souveraineté reconnue couvrait les étrangers vivants dans son État de toutes les suites de l'état de guerre.

« Le consul Knappe a manqué du sang-froid et du calme qui sont la première condition des relations internationales. L'état de guerre ne devait s'appliquer qu'aux insurgés, mais en aucun cas aux ressortissants d'autres nations avec lesquelles l'Allemagne entretient de bonnes relations. »

Le chancelier rejette la proposition de M. Knappe concernant l'annexion de Samoa, comme contraire à la ligne politique de l'Allemagne.

Le rescrit conclut textuellement ainsi :

« Les considérations du rapport, disant que l'annexion du groupe d'îles serait bien accueillie des indigènes des Samoa et que, cependant, il y a bien peu de chances de soumettre les rebelles, paraissent se combattre ou manquent de sens pratique, car un changement de la situation politique des Samoa sans l'assentiment de l'Angleterre et des États-Unis ne peut-être effectuée par traité. Je ne puis comprendre que M. Knappe soit encore revenu sur ses idées d'annexion, quand sa collaboration au ministère des affaires étrangères, ses instructions et la correspondance qu'il avait récemment échangée avec le département devaient lui démontrer que tout désir d'annexion était en contradiction directe avec la pensée qui guide la politique impériale.

« Je vous prie donc de vous abstenir de toutes négociations à ce sujet et d'attendre des instructions ultérieures. »

Le *Livre blanc* publie les protestations des autorités anglaise et améri-

pour M. Sewall, et une enquête ayant été faite au sujet du drapeau américain, déchiré et brûlé, on constata que le fait, regrettable en lui-même, ne constituait point un *casus belli*, « le pavillon inciné l'ayant été par accident (?) et n'étant pas, d'ailleurs, celui du consul ».

Cette question réglée, restait à déterminer de nouveau un *modus vivendi* qui empêchât le retour d'incidents aussi dangereux. Dans ce but, le comte Herbert de Bismarck proposa au Congrès de Washington de reprendre la conférence de 1887 sur les bases de l'indépendance des indigènes des Samoa et de l'égalité des droits des puissances contractantes.

Tout d'abord, il fut arrêté que l'ensemble des questions relatives à l'Archipel serait traité dans une conférence internationale qui se réunirait à Washington; mais cette première idée ayant été abandonnée, c'est à Berlin que tiendra ses séances cette assemblée internationale. A l'heure présente, on sait déjà que les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, enverront des représentants.

Il est probable que les idées d'annexion, qui, plus que jamais, hantent le cerveau des politiques allemands, essaieront là encore de se faire jour; mais si, comme on le dit, l'Angleterre, complètement renseignée sur ce qui se passe dans l'Archipel, marche bien de concert avec les États-Unis, si le Foreign-Office estime réellement — ce qui est la vérité — que l'action des agents allemands aux Samoa est contraire à la lettre et à l'esprit des traités existants, que leur conduite est une violation perpétuelle de l'étiquette diplomatique et qu'elle compromet journellement les bonnes relations que les Européens ont tout intérêt à entretenir entre eux dans les colonies, l'Allemagne, comme en 1884 et en 1887, échouera dans ses tentatives dictatoriales.

Si, au contraire, comme le fait supposer une autre version, lord Charles Beresford, qui vient de se rendre en Allemagne, ostensiblement pour étudier certaines questions relatives à la marine britannique, a mis effectivement le pied sur le continent pour s'entendre avec la chancellerie allemande sur la question des Samoa, il se pourrait que l'arrangement se fît de telle manière entre ces deux puissances, qu'elles forçassent la main à la troisième et lui imposassent leur volonté. C'est là, évidemment, une éventualité contre laquelle la diplomatie américaine doit se mettre, dès aujourd'hui, en garde.

caine contre les agissements de M. Knappe, mais il ne contient rien sur les excuses qui auraient été faites par le capitaine de l'*Adler* au sujet de la détention d'un citoyen anglais.

A ce propos la publication toute récente (mars 1889) du *Livre bleu* anglais démontre qu'on s'était complètement mépris jusqu'ici sur l'attitude du cabinet Salisbury à l'égard de l'Allemagne, tout au moins pendant la première phase de la lutte avec les Samoans. Il n'y a rien de surprenant à cela, car les déclarations faites par différents membres du cabinet anglais aux Chambres n'ont cessé d'être contradictoires et plus ou moins éloignées de la vérité.

La vérité, telle qu'elle se dégage du *Livre bleu*, c'est que le Foreign-Office n'a jamais un instant approuvé les violences de la politique allemande à l'égard de la population d'Oupolou.

Quand M. de Bismarck déclarait au Reichstag, le 26 janvier dernier, que l'entente anglo-allemande était parfaite, que les deux pays marchaient « la main dans la main », il prenait sans doute son désir pour la réalité, et affirmait un état de choses qui n'existait que dans sa propre imagination. Nous en avons pour garants les documents officiels du *Livre bleu*, d'où il résulte que lord Salisbury a eu soin de rectifier formellement, deux jours plus tard, le discours de M. de Bismarck, dans un échange d'explications verbales avec l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, renforcé d'une dépêche à sir Edward Malet, ambassadeur britannique à Berlin.

A cette occasion, le chef du Foreign-Office a insisté sur ce point que l'Angleterre, restée absolument neutre dans le conflit engagé entre l'Allemagne et une fraction de la population des Samoa, ne consentait à assumer aucune espèce de responsabilité quant aux mesures prises par l'Allemagne pour arriver à ses fins. C'est assez dire que l'Angleterre blâmait les bombardements et autres violences des Allemands contre les Samoans au moment même où M. de Bismarck proclamait l'harmonie complète des vues des deux gouvernements. Il est assez piquant de voir le chancelier de l'empire allemand convaincu d'une aussi forte *méprise* relativement aux dispositions d'un gouvernement ami.

Pour ce qui est de l'avenir, nous pencherions à penser qu'une entente secrète existe entre les cabinets de Londres et de Berlin. Lord Salisbury constate, en effet, dans sa dépêche du 29 janvier dernier à sir E. Malet, que les deux cabinets se sont mis d'accord quant « au régime à établir éventuellement aux Samoa. » Quelles sont les bases de cet accord, et d'où vient que l'Angleterre, après avoir fait si longtemps cause commune en cette affaire avec les Etats-Unis, ait subitement conclu une entente avec l'Allemagne en dehors du cabinet de Washington? Voilà ce que n'explique pas le *Livre bleu* communiqué au Parlement de Westminster.

Nous ne tarderons pas à être fixés, puisque la conférence de

Samoa se réunit à Berlin le 1er du mois prochain. En tout état de cause, on éprouvera probablement une pénible surprise à Washington, en apprenant que l'Angleterre entre à la conférence les mains liées par un engagement préalable de souscrire aux propositions de M. de Bismarck, et rien ne paraît mieux fait pour rendre d'avance celles-ci suspectes aux plénipotentiaires américains.

Quoi qu'il en soit, et sans préjuger les décisions de la prochaine conférence, un fait certain est que, de part et d'autre, on groupe aux Samoa des arguments qui ne tiennent que de fort loin à la diplomatie. A l'occasion d'un envoi de navires allemands dans les eaux des Samoa, le comte Herbert de Bismarck écrivait le 5 février au général Von der Goltz, chef de l'amirauté, une lettre où nous soulignons la phrase suivante : « L'Allemagne n'est pas actuellement en état de guerre avec les Samoa. Toutefois, nous considérons Tamasésé comme le roi légitime et Mataafa comme un rebelle; en conséquence, *quiconque* soutiendra ce dernier et l'encouragera à nous combattre *devra accepter les conséquences de sa résolution.* »

A bon entendeur, salut.

III

C'est toujours une question délicate, à la veille d'un conflit imminent, de prédire à la simple inspection de deux nations en présence, les chances de succès de l'une ou de l'autre. La guerre a tant d'aléas, la victoire dépend de facteurs si divers, les forces morales contrebalancent d'une façon parfois si inattendue la puissance matérielle, qu'en basant uniquement ses déductions sur l'adage : « La victoire est aux gros bataillons », on court souvent grand risque de se tromper.

Cependant, il est permis d'affirmer que si la plus grande prudence doit présider à des appréciations de ce genre, cette hésitation est surtout commandée quand il s'agit de guerres continentales, de luttes sur la terre ferme, là où l'être humain, avec ses qualités et ses faiblesses, tient une si grande place, là où le soldat est l'élément principal et prépondérant de la lutte. Au contraire, dans une guerre maritime, le facteur principal est la machine, le bâtiment, l'être inanimé. Sans doute, l'homme agit encore comme agent directeur, et les qualités morales du marin influeront toujours d'une façon sensible sur l'issue des événements, mais il n'en est pas moins vrai que l'outil tient, là, une place plus importante que dans la guerre de terre.

Les États-Unis ont conservé de la lutte soutenue pendant la guerre de la Sécession une réputation maritime dont il faut, mal-

3

heureusement pour eux, beaucoup rabattre. Les combats du *Monitor* et du *Merrimac*, celui du *Weehawken* contre l'*Atlanta* eurent, en Europe, un retentissement qui fit considérer les Américains comme les premiers marins du monde. Effectivement, à cette époque, s'ils n'avaient point la prépondérance sur les mers, tout au moins étaient-ils en mesure de lutter avantageusement avec les grandes puissances européennes. Aujourd'hui, la flotte des États-Unis est bien déchue de la splendeur dont elle s'enorgueillissait il y a trente ans, et l'on est tout étonné de voir, par exemple, qu'à l'heure présente, cette puissance ne possède pas un seul grand cuirassé d'escadre.

Effectivement, en cherchant quelles seraient les forces navales dont pourrait disposer la marine des États-Unis, au cas d'une guerre avec l'Allemagne, on voit que les seuls bâtiments prêts pour une lutte immédiate seraient les suivants :

1° Deux béliers-torpilleurs à coque de fer et à tourelle portant, l'*Alarm* 1 canon de 15 livres lisse, l'*Intrepid* 2 pièces de 8 livres, 2 de 6 et 4 mitrailleuses.

2° Cinq monitors en fer, à 2 tourelles et à pont cuirassé, dont les blindages, à la ceinture, varient de 178 à 305 millimètres, et aux tourelles de 228 à 406 millimètres. L'épaisseur du pont oscille entre 50 et 76 millimètres. Trois possèdent 4 canons de 10 livres et 8 mitrailleuses; les deux autres 4 canons de 10 livres 1/2 et 8 mitrailleuses.

3° Treize monitors en fer, à une tourelle, pont de bois, avec une épaisseur de cuirasse de 11 à 12 centimètres à la ceinture, et de 25 à 27 à la tourelle.

4° Trois croiseurs en acier, avec un total de 22 canons et 27 mitrailleuses.

5° Huit corvettes de 1re classe, en bois : 110 canons, 4 mitrailleuses.

6° Dix-sept corvettes de 2e classe, en bois ou fer : 112 canons.

7° Trois canonnières : 14 canons,

De ces bâtiments, un nombre restreint tient seul la mer, réparti en petits groupes répandus çà et là sur divers points du globe sous le titre d'escadre de l'Atlantique nord, escadre de l'Atlantique sud, escadre d'Asie, escadre du Pacifique. Cette dernière, placée sous les ordres de l'amiral Kimberney, était, comme on sait, en partie dans les eaux de Samoa, au moment de l'ouragan du 16 mars 1889.

Si, après ce coup d'œil sommaire sur les forces maritimes actuelles des États-Unis, nous considérons maintenant la marine allemande, un spectacle beaucoup plus imposant s'offre sur-le-champ à nos yeux.

C'est en 1867 que l'Allemagne se préoccupa pour la première fois de se constituer un matériel naval, et le plan de construction

adopté à cette époque comprenait 16 cuirassés d'escadre, 20 corvettes, 8 avisos, 22 canonnières, 5 navires d'instruction et 2 bâtiments d'école d'artillerie. Mais dès 1873, et alors que les constructions premières n'étaient point achevées encore, le général Stosch, chef de l'amirauté, obtint la modification du plan primitif, de façon à augmenter le chiffre des cuirassés et à créer immédiatement une imposante flotte de torpilleurs.

Cependant, au cours des constructions, ce deuxième programme fut de nouveau modifié, et à la fin de 1883 la flotte allemande comprenait :

28 navires cuirassés : 7 frégates; 6 corvettes; 2 monitors; 13 canonnières;

20 corvettes;

8 avisos;

18 canonnières;

5 navires-écoles;

10 torpilleurs.

Depuis cette époque, les forces allemandes sont à peu près restées stationnaires, et, au cas d'une lutte armée avec les Etats-Unis, l'empire allemand pourrait entrer immédiatement en campagne avec les forces imposantes suivantes :

1° 7 frégates en fer, à éperon, dont 2 à tourelle, ayant une épaisseur de cuirasse variant de 127 à 354 millimètres; disposant de 114 canons, 42 mitrailleuses, 40 tubes lance-torpilles, 4148 hommes d'équipage.

2° 6 corvettes en fer ou en acier ayant une épaisseur de cuirasse allant de 158 à 330 millimètres, avec 62 canons, 30 mitrailleuses, 40 tubes lance-torpilles, 2178 hommes d'équipage.

3° 13 canonnières en fer ou en acier avec une épaisseur cuirassée de 203 millimètres, portant chacune 1 canon de 30 et 2 mitrailleuses; 4 ont, en outre, 2 tubes lance-torpilles. Le total des équipages s'élève à 988 hommes.

Le total des navires non cuirassés fournit :

4° 10 corvettes de croisière avec 106 canons, 40 mitrailleuses, 81 tubes lance-torpilles, 3131 hommes d'équipage[1];

5 croiseurs avec 25 canons, 4 mitrailleuses, 613 hommes;

5 canonnières avec 19 canons, 403 hommes;

6 avisos : 22 canons, 28 mitrailleuses, 697 hommes.

Il faut compter en outre :

5° 3 torpilleurs de division avec 2 canons et 3 mitrailleuses;

[1] Il faut déduire de ces chiffres les trois bâtiments coulés dans l'ouragan du 16 mars 1889.

61 torpilleurs de 1re classe avec 100 mitrailleuses environ et un total de 800 hommes;

16 torpilleurs de 2e classe dont 7 avec une mitrailleuse. Total des équipages 200 hommes; soit, un total général de 26 cuirassés, 34 navires en bois, 79 torpilleurs, montés par 10 567 hommes d'équipage, disposant de 481 pièces de canon, 222 mitrailleuses et 77 tubes lance-torpilles.

Si l'on fait pour les Etats-Unis une somme analogue, on arrive, pour cette puissance, au chiffre de 20 monitors cuirassés, 3 navires en acier, 20 corvettes, canonnières ou croiseurs en fer ou bois ayant à leur bord 306 canons, 116 mitrailleuses et un chiffre d'hommes qui n'atteint pas 3000.

Certes, la différence est sensible, et cependant nous nous garderions d'affirmer que, dans la lutte qui peut éclater demain, la victoire dût forcément appartenir aux plus gros bâtiments, aux plus puissantes flottes. L'exemple de ce que firent les fédéraux au moment de la guerre de Sécession devra rendre prudents les Allemands et les empêcher de se livrer à une confiance trop absolue. Si l'on songe que la flotte fédérale, qui, au début de cette guerre comptait seulement 90 navires, en comprenait, dix-huit mois plus tard, 487, et 680 à la fin des opérations, que dans ce chiffre figuraient 60 cuirassés et 80 grosses canonnières, on reconnaîtra qu'avec de telles gens, il faut se garder de prévisions trop formelles.

Il y a un siècle, il y a seulement cinquante ans la construction d'un bâtiment de guerre était une affaire non pas seulement de mois, mais d'années. Aujourd'hui, dans un pays comme l'Amérique où l'industrie privée a acquis une vitalité et un développement extraordinaires, il faudrait s'attendre à la voir, en cas de besoin, enfanter des prodiges.

Et maintenant, que réserve à l'Europe la conférence de Berlin, quelle surprise nous ménagent les pourparlers qui vont s'ouvrir incessamment dans la capitale du jeune empire? Faut-il penser que le désastre qui vient de frapper la marine allemande devant Apia donnera à réfléchir au chancelier sur le danger des expéditions lointaines et l'amènera à modifier sa ligne de conduite? Cela nous paraît bien improbable. La presse quotidienne nous a donné le récit de cette catastrophe, unique dans les annales maritimes de notre siècle, et nous les résumons ici d'après les versions anglaises et allemandes les plus autorisées.

Le 16 mars dernier sept bâtiments de guerre se trouvaient dans la rade d'Apia. C'étaient : la *Calliope*, croiseur anglais en acier, monté par 291 hommes d'équipage; le *Trenton*, le *Vandalia*

et le *Nipsic*, bâtiments américains portant environ 500 hommes d'équipage et armés de 26 canons; enfin les trois navires allemands, l'*Olga*, l'*Adler* et l'*Eber*, le premier corvette de croisière en fer et bois, lancée en 1880, d'une force de 2100 chevaux, avec 267 hommes d'équipage, 11 canons, 1 mitrailleuse et 2 tubes lance-torpilles; le deuxième croiseur en composite, de 128 hommes d'équipage, 650 chevaux-vapeur et 4 pièces; le troisième, canonnière, de 87 hommes d'équipage et 3 canons.

Vers le soir, les signes précurseurs d'un cyclone commencèrent à se manifester et la *Calliope*, bien avisée, prit aussitôt la haute mer, courant contre le vent, seul système de défense à adopter contre ces coups de vent. Quant aux six autres navires, ils crurent pouvoir demeurer sur leurs ancres à Apia, et c'est là que les prit, quelques heures après, la terrible tourmente.

Les cyclones, dans la région équatoriale, atteignent une violence dont aucune description ne peut donner une idée. Un vent soufflant en tempête avec une furie inconnue en Europe, la mer bouleversée, s'ouvrant jusqu'aux abîmes et lançant ses vagues croisées en tous sens, à quarante ou cinquante mètres de hauteur, une température qui suffoque et enlève toute énergie aux hommes et aux animaux : tels se présentent ces fléaux désastreux, auxquels aucune force humaine ne saurait résister.

Les six navires mouillés devant Apia allaient apprendre à leurs dépens cette terrible vérité. La tempête du 16 éclate, et en un instant, les bâtiments américains et allemands, arrachés de leurs ancres, sont précipités à la côte ou coulés à pic sans pouvoir manœuvrer. Ainsi en était-il de l'*Adler*, qui perdait 20 hommes noyés; de l'*Eber*, dont 5 officiers et 70 hommes disparaissaient; de l'*Olga*, dont l'équipage parvenait à se sauver. Quant aux bâtiments américains, ils avaient eu à déplorer la perte de 4 officiers et de 36 hommes.

Voilà donc, Mataafa, maître à nouveau de la situation, grâce à un protecteur sur lequel, sans doute, il ne comptait guère; comment usera-t-il de cette victoire inespérée? Sans doute l'Allemagne et les Etats-Unis ont d'autres bâtiments à la mer, et trois canonnières ou corvettes de moins ne constituent pas, pour une marine, une perte irréparable, mais la leçon portera-t-elle?

Nous disions tout à l'heure que l'abandon des prétentions allemandes aux Samoa nous paraissait bien improbable. Effectivement, quelques instants après que nous venions d'écrire ces dernières lignes, le télégraphe nous apportait le compte rendu de la séance du 3 avril dernier, dans laquelle le sous-secrétaire d'État à la marine, ce même contre-amiral Heusner, dont nos lecteurs ont vu

le rôle à Apia, en 1887, a rendu compte aux députés allemands de la catastrophe du 16 mars. Les déclarations du ministre ont bien été telles que nous les attendions.

Non seulement l'Allemagne ne renonce point à la lutte, mais elle a hâte de la reprendre, elle tient à ce qu'on sache qu'elle s'intéresse à ces régions « tout autant qu'elle le faisait précédemment ». — « Nous venons d'apprendre (c'est l'amiral Heusner qui parle) que le gouvernement américain envoie trois croiseurs dans les eaux de Samoa. Il faut donc que nous y soyons représentés, au point de vue militaire, de telle façon qu'on sache bien notre volonté de maintenir tout entières nos prétentions antérieures. En conséquence, nous avons pris des mesures pour que le pavillon de l'Empire flotte à Apia sur un nombre de bâtiments suffisant pour faire face à toutes les éventualités. »

C'est catégorique, et point du tout dans le ton de gens prêts à faire leur *meâ culpâ*.

Depuis cette époque d'ailleurs, les prétentions de l'Allemagne n'ont fait que s'amplifier et au moment même où nous rédigeons ce dernier alinéa, nous apprenons que le ministre d'Allemagne à Washington a reçu des instructions chiffrées lui enjoignant de fournir sans délai à son gouvernement, des renseignements précis et détaillés sur les forces maritimes envoyées à Samoa par les États-Unis, depuis la tourmente du 16. La note demandée doit comprendre les noms, la force et l'armement des navires; leur personnel en officiers et en marins. Le ministre devra faire savoir également, si les nouveaux bâtiments envoyés affaibliront sensiblement les États-Unis sur quelque point du globe. Enfin, il fournira une description aussi complète que possible des nouveaux bâtiments américains actuellement en cours de construction ou d'armement et qui sont, ainsi que l'a fait connaître le rapport du ministre de la marine des Etats-Unis, publié à la date du 4 mars dernier :

1° Neuf cuirassés : *Maine*, *Texas*, *Puritan*, *Terror*, *Miantonomah*, *Amphitrite*, *Monadnock* et deux autres navires non encore baptisés;

2° Quinze croiseurs dont cinq à pont blindé : *Dolphin*, *Boston*, *Atlanta*, *Chicago*, *Charleston*, *Baltimore*, *Newark*, *Philadelphie*, *San Francisco*; plus six bâtiments encore sans désignation nominative;

3° Enfin, les quatre canonnières : *Yorktown*, *Petrel*, *Concord*, *Bennington* et un torpilleur de 1re classe.

Les bâtiments de guerre américains qui ont reçu l'ordre, le 18 avril, de se rendre aux Samoa, sont le *Richmond*, corvette de 16 canons et 277 hommes d'équipage, l'*Alert*, corvette de 4 canons

et 136 hommes, et l'*Adams*, autre corvette de 6 canons et 137 hommes. Le *Richmond*, obligé de doubler le cap Horn pour se rendre à destination ne sera point à Samoa avant deux mois. L'*Alert* est à Honolulu (îles Sandwich), quant à l'*Adams* on achève son armement à San Francisco.

Les Allemands viennent de diriger sur Samoa deux navires : 1° le *Sperber*, nouveau croiseur, armé de 8 canons Krupp, 4 mitrailleuses Hotchkiss et 2 tubes lances-torpilles; 2° la corvette *Alexandrine* de 14 canons, 4 mitrailleuses et 2 tubes lance-torpilles.

Ni l'un ni l'autre de ces bâtiments n'est cuirassé, mais tous deux ont une marche et un armement supérieur aux navires américains envoyés dans les mêmes parages.

Déjà, il y a deux mois, l'escadre d'instruction en croisière dans la Méditerranée a reçu l'ordre de se rendre dans le Pacifique, et bien que son chef, le contre-amiral Holmann, ait reçu, dit-on, depuis cette époque, des instructions annulant les précédentes, nous ne voudrions point jurer qu'il ne se tient point prêt à gagner les Samoa. Son escadre comprend les bâtiments suivants :

Charlotte,	frégate de	18	canons,	6 mitrailleuses,	426	hommes d'équipage.
Stosch,	id.	16	id.	id.	403	id.
Gneisenau,	id.	16	id.	id.	403	id.
Moltke,	id.	16	id.	id.	403	id.

Comme nous le disions un peu plus haut, ce sont là des arguments qui sentent beaucoup plus la poudre que la diplomatie.

Quoi qu'il en advienne, et pour cette raison entr'autres, que les Samoans ont recherché il y a quelques années notre protectorat, nous ne nous désintéresserons pas d'une question qui a pour nous son importance. Encore que, dans ce litige, nous ne soyons pas destinés à un autre rôle qu'à marquer les coups, nous les enregistrerons, en nous rappelant que la maxime traîtresse d'après laquelle « la force prime le droit » finit toujours par retomber sur ceux qui l'ont imprudemment proclamée.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

PUBLICATIONS DE CHARLES BAYLE, ÉDITEUR

LA GÉOGRAPHIE

Journal hebdomadaire populaire de vulgarisation géographique publié sous la direction de CHARLES BAYLE, avec la collaboration de la plupart des Explorateurs et des Géographes les plus distingués. — FRANCE ET ALGÉRIE. UN AN : 6 fr. — EXTÉRIEUR : 7 fr. 50.

ATLAS COLONIAL

Récompensé par la Société de Géographie et la Société de Géographie commerciale de Paris.

Cet Atlas, gr. in-4° raisin (35 sur 42), contient 360 pages de texte, 20 cartes et 100 cartons. Il est considéré comme une publication patriotique hors ligne, comme une grande œuvre d'éducation nationale. Relié, 24 fr. et 20 fr. — Cartonné, 20 fr. et 16 fr.

Atlas colonial, édition populaire et classique (cart. 2 fr. 25)............... 1 75

Nouvel atlas de Géographie élémentaire (avec Lettre de M. E. LEVASSEUR, membre de l'Institut, et Notice explicative) dressé d'après un système nouveau de « Projection par fuseaux », par Victor TURQUAN. Cartonné (par poste, 3 fr. 50)... 3 »

Tableaux géographiques pour l'étude de la France, par Victor TURQUAN.. » 75

Carte de la Répartition géographique ou Densité de la population en France, par Victor TURQUAN, format colombier, tirage en trois couleurs, montée sur toile, avec gorge et rouleau.......................... 8 »

Atlas général des voyages et expéditions militaires de Jeanne d'Arc, par RIGAUD. — 3 parties : 1° Domremy la Pucelle; 2° Orléans et environs; 3° Paris, Compiègne, Rouen. — Sur papier vélin............... 10 »

Carte d'Alsace-Lorraine, par MAGER (par poste 1 fr. 25)................ 1 »

Alimentation rationnelle des plantes, des animaux, des hommes, par Jules SÉVERIN.. 1 »

Avant, pendant et après l'affaire Schnæbelé, par Léon GOULETTE, avec documents, cartes, plans et phototypies................................. 2 50

L'Espion aérien, par Wilfrid DE FONVIELLE. Episode très intéressant du Siège de Paris, avec illustrations, par Ulric DE FONVIELLE, in-8° (reliure à biseaux, 5 fr. 50), broché.. 3 50

Souvenirs politiques et militaires de Bulgarie, par le docteur Ch. ROY. 3 50

Le Bagne et la Colonisation pénale à la Nouvelle-Calédonie, par Léon MONCELON.. 2 50

Excursions patriotiques, par Charles LEMIRE, ouvrage recommandé pour toutes les écoles secondaires et primaires, avec 30 gravures ou phototypies et 2 cartes gravées : l'Alsace et les itinéraires de Jeanne d'Arc, très bel in-8°. 2 50

Les Origines de l'île Bourbon et de la colonisation française à Madagascar, par I. GUËT, très bel in-8°, orné de nombreuses gravures et cartes. Prix, broché.. 6 »

La Tunisie française, par Ludovic DE CAMPOU, avec phototypies, cartes, portraits in-18. Prix, broché.. 3 50

Les Iles Samoa. *Le conflit entre les États-Unis et l'Allemagne et la nouvelle Conférence de Berlin*, par ARTHUR DE GANNIERS........................ 1 25

Petit manuel d'hygiène coloniale, par COSTE. Prix, cartonné toile...... 1 50

La Concurrence étrangère, par Paul VIBERT........................... 10 »

L'Evolution du système représentatif, par ROQUE DA COSTA........... 4 »

Voyage de découvertes autour du monde et à la recherche de Lapérouse, par l'amiral DUMONT-D'URVILLE. (Histoire du voyage.) 10 vol. in-8° broch. et un magnifique atlas in-folio, 22 planches de cartes et gravures. (Ouvrage indispensable.).. 40 »

PETITE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

A 65 centimes le volume.

Vie du général Hoche, par Edm. DUTEMPLE et Louis LAUNAY.
Comment périssent les Républiques, par Wilfrid DE FONVIELLE.
En Océanie, par Aylic MARIN, avec illustrations, par A. DE BAR.
En Algérie (une excursion à Alger), par Camille VIRÉ.
Les Colonies françaises, par Paul BERT et A. CLAYTON.

SOUS PRESSE

La Révolution française et la Colonisation, par ISAAC.
La Prise de Tétuan, par Germond DE LAVIGNE.
Causeries géographiques, par Ludovic DE CAMPOU.
Orateurs et publicistes de la Révolution française, par A. SIRVEN.
Pierre BAYLE (Le philosophe), par C. LENIENT.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.